

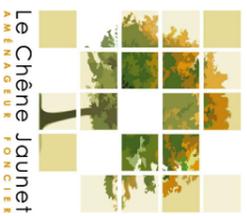
DEPARTEMENT DE L'EURE

COMMUNE DE SAINT OUEN DE THOUBERVILLE

"Résidence rue d'Offranville"

13 terrains à bâtir

Plan de Pré-commercialisation Lot n°6



Le Chêne Jaunet  
AMÉNAGEUR FONCIER

Aménageur :

SAS LE CHENE JAUNET

54, rue du général de Gaulle

27340 Pont de l'Arche

Parcelles cadastrées Section A n° 230, 231 et 175

DOSSIER N° 15484

ECHELLE 1/200e



AGENCE EURE :  
10b/12 Avenue de la Libération  
BP 57  
27110 LE NEUBOURG  
Tel : 02.32.33.10.88  
Fax : 02.32.33.50.21

AGENCE SEINE MARITIME :  
27 Gours Carnot  
BP 90241  
76502 ELBEUF Cedex  
Tel : 02.35.03.59.60  
Fax : 02.35.33.60.44

AGENCE EURE-ILE DE FRANCE :  
26 Avenue d'Ile de France  
BP 217  
27202 VERNON Cedex  
Tel : 02.32.51.55.39  
Fax : 02.32.21.11.76

BET V.R.D.  
74 Rue de Brihonn  
BP 6  
27520 BOURGTHÉROULDE  
Tel : 02.35.77.04.16  
Fax : 02.35.77.07.45

INDICE	A	Etabli le 11/06/2015	INDICE	E	INDICE	I
B			F		J	
C			G		K	
D			H		L	

LEGENDE DU PLAN DE L'ETAT ACTUEL DES LIEUX

- Borne existante
- Clôture existante
- Haie existante
- Panneau de signalisation existant
- Arbre existant
- Coffret EDF existant
- Bouche à clé et poteau incendie
- Regard eaux usées et eaux pluviales existant
- Avaloir EP existant
- Chambre Télécom existante
- Candélabre existant
- Réseau EU existant (emplacement supposé)
- Réseau AEP existant (emplacement supposé)
- Réseau EDF existant (emplacement supposé)
- Réseau GAZ existant (emplacement supposé)
- Réseau FT souterrain existant (emplacement supposé)
- Point altimétrique
- Limites cadastrales

LEGENDE DU PLAN DES RESEAUX

- Coffrets EDF, GAZ (en option), Eau potable, France Télécom
- Chambre Télécom LZT
- Candélabre
- Amorce EU Ø100
- Boîte de branchement EU
- Regard de visite EU Ø1000
- Grille avaloir

LEGENDE DU PLAN DES REVETEMENTS ET ESPACES VERTS

- A] REVETEMENTS
- Voirie en enrobé 0/10
  - Accès en enrobé 0/6
  - Béton balayé
- B] ESPACES VERTS
- Espace engazonné
  - Noue d'infiltration des Eaux Pluviales de la voirie
  - Végétation humide (Miscanthus flammigo, Panicum virgatum, Deschampsia goldschleier)
  - Arbre planté par l'aménageur

LEGENDE DU PLAN REGLEMENT GRAPHIQUE

- Accès imposés
- Implantation obligatoire du portail à l'intérieur des parcelles
- Entrée charretière
- Haie champêtre à planter obligatoirement par et à la charge des acquéreurs composition au moins deux espèces locales (Hêtre, Charmille, Houx, Fresne, Noisetier, Orme blanc)
- Clôture grillagée à implanter (ou non) 1 m à l'intérieur de la parcelle par et à la charge des acquéreurs
- Canalisation existante, qui sera dévotée mais pas déposée

